



## **RAPPORT**

**OBJET** : rapport du jury du concours d'admission externe licence option sciences politiques à l'École de l'air et de l'espace en 2022

**RÉFÉRENCE** : arrêté du 13 janvier 2021

### **1. MOT DU PRÉSIDENT DE JURY**

Pour la deuxième année consécutive, l'armée de l'air et de l'espace a organisé le concours EA LICENCE "SCIENCES POLITIQUES" sur titres. L'objectif affiché reste de pouvoir offrir aux étudiants non issus d'une filière scientifique la possibilité d'intégrer l'École de l'air et de l'espace (EAE).

Quatre places au sein de la promotion 2022 de l'EAE étaient offertes dans le cadre de ce recrutement, une pour le corps des officiers de l'air, trois pour le corps des officiers des bases de l'air.

Au bilan, la Direction des ressources humaines de l'armée de l'air et de l'espace (DRHAAE) a étudié les dossiers de 38 candidats titulaires d'une licence option « sciences politiques » de l'enseignement supérieur général ou technologique, ou titre ou diplôme classé de niveau 6, remplissant les conditions leur permettant de concourir au concours externe sur titres d'admission à l'École de l'air et de l'espace en 2021. Après exploitation des dossiers, 19 candidats ont été déclarés admissibles.

Dans les faits, 15 candidats se sont déplacés sur la base aérienne de Tours pour les épreuves d'admission ; ils ont fait preuve dans leur ensemble d'un très bon état d'esprit. Néanmoins, un certain nombre d'entre eux n'avaient qu'une connaissance très approximative de l'armée de l'air et de l'espace et ont rencontré des difficultés à expliquer leur souhait de devenir officier de l'AAE.

La phase d'admission s'est déroulée sur la base aérienne de Tours (37). Le soutien apporté par cette dernière ainsi que la DRHAAE/SDEF/BAF/DESC et le GSBDD pour le déroulement des épreuves a été d'une qualité que je tiens à souligner.

### **2. CAPACITÉS ATTENDUES DU CANDIDAT**

#### **2.1. Admissibilité**

L'admissibilité est réalisée selon plusieurs critères.

Dans un premier temps, le jury, qui comprend un professeur de l'IEP d'Aix en Provence au sein duquel les futurs élèves de l'École de l'air et de l'espace « recrutement IEP » suivront leur scolarité, doit s'assurer que le parcours suivi par les candidats (cursus et résultats) leur permettra de suivre l'enseignement délivré par l'IEP d'Aix.

Ensuite, la lettre de motivation revêt un caractère essentiel : c'est dans ce document que le candidat se présente, explicite son projet de vie et sa fibre pour devenir officier au sein de l'AAE. Ce document est non seulement exploité dans la phase admissibilité, mais il est également mis à disposition du jury en charge de l'entretien dans la phase admission qui l'utilise notamment en début d'entretien pour mieux cerner la personnalité des candidats.

## 2.2. Admission

La phase d'admission comprend :

- une épreuve d'entretien de motivation (proche d'un entretien d'embauche) et de culture générale ;
- une épreuve d'anglais ;
- les épreuves sportives.

L'épreuve d'anglais n'appelle pas de commentaire particulier.

Concernant les épreuves sportives, les candidats doivent bien prendre en compte qu'elles nécessitent de s'entraîner. L'AAE ne recherche pas des compétiteurs mais veut s'assurer du niveau physique (vélocité, endurance) de ses futurs officiers. De plus, le niveau de préparation à ses épreuves reflète la motivation profonde des concourants à rejoindre l'institution. Pour le cas particulier de l'épreuve de vitesse (50 mètres) dont le barème est exigeant, il est fortement conseillé aux candidats de disposer de chaussures à pointe et de s'entraîner au départ avec des starting-blocks.

Au cours de de culture générale, les candidats doivent traiter d'un sujet qui a un lien avec l'actualité récente mais qui permet ensuite des ouvertures sur des thèmes d'ordres divers. L'entretien est mené par un professeur de l'IEP d'Aix en Provence. Cet entretien est court et n'a pas vocation à piéger le candidat. Si des réponses ne sont pas connues, d'autres thèmes sont abordés afin de poursuivre l'épreuve dans des bonnes conditions. Lorsque des connaissances sont manquantes, le jury apprécie que le candidat soit déductif et propose des éléments de réponse à partir de ses connaissances personnelles.

L'épreuve d'entretien doit être considérée comme un entretien d'embauche. Le jury attache donc beaucoup d'importance à l'authenticité des candidats et aux valeurs qui lui sont chères. Il s'agit de vérifier qu'elles sont en adéquation avec ce qui est attendu d'un futur officier de l'AAE. Il n'y a aucune recette miracle pour cet entretien ; le jury est attentif au fond des propos du candidat mais est également sensible à sa diction, la richesse du vocabulaire, son attitude, sa tenue.

## 3. NIVEAU DES CANDIDATS AUX ÉPREUVES SPÉCIFIQUES DE L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE EN 2022

Note la plus haute : 18/20

Note la plus basse : 7/20

Moyenne générale : 12,07/20

Nombre de notes éliminatoires en 2022 : 1 aux épreuves sportives

### 3.1. Anglais

L'épreuve est comprise par les candidats et le niveau est globalement satisfaisant puisqu'en 2022, aucune note inférieure à 10/20 n'a été attribuée.

### 3.2. Culture générale

Les sujets de culture générale proposés aux candidats ont dans leur grande majorité un lien direct avec l'actualité. La méthode d'exposé ne sera pas rappelée ici. En complément de ce qui a pu être appris lors du cursus universitaire, il est fortement conseillé aux candidats de lire régulièrement un hebdomadaire d'actualités (Le Point, l'Express, etc.) et de disposer d'un atlas géostratégique récent exposant les grandes problématiques du moment. Pour être productives, ces lectures ne doivent évidemment pas être faites au dernier moment.

Exemples de sujets 2022 :

- Pourquoi la Russie s'estime-t-elle menacée par l'OTAN ?
- Mers et océans, des enjeux géopolitiques ?
- Le droit international est-il encore utile face aux comportements des acteurs des conflits récents ?
- Les réseaux sociaux sont-ils une menace pour la démocratie ?

### 3.3. Entretien

Cette année encore, il est constaté que les candidats s'approprient insuffisamment le guide de préparation à l'entretien mis à leur disposition. Beaucoup n'ont pas saisi qu'il s'agit là d'un entretien d'embauche et qu'ils sont devant le jury pour les convaincre de leur motivation et que leur profil correspond à celui d'un officier de l'AAE.

La majorité des candidats au corps des bases considère que seule la spécialité officier renseignement leur sera proposée en fin de formation à l'EAE. Il n'en est rien : en fin de cursus, les officiers du corps des bases issus du recrutement CPGE sont fusionnés avec ceux du recrutement IEP au sein d'un classement unique et une logique d'amphi est ensuite mise en place et l'ensemble des métiers du corps des bases sont proposés (officier renseignement, officier commando, défense sol/air, RH, contrôleur, informaticien, etc.). Les candidats doivent bien avoir à l'esprit qu'en intégrant l'EAE, ils seront avant tout officiers avant de devenir des spécialistes.

Le jury souhaite comprendre ce qui motive réellement le candidat à rentrer dans l'armée de l'air et de l'espace. Il s'agit donc pour ce dernier d'expliquer ce qui l'attire dans l'institution et de se projeter *a minima* en expliquant ses attentes (unités et bases aériennes qu'il souhaite rejoindre après la scolarité à Salon de Provence, matériels sur lesquels il souhaite travailler). La majorité des candidats ne se projettent pas au-delà de leur première affectation, même si cette année, trois d'entre eux ont évoqué des carrières longues et le jalon École de guerre qui intervient en milieu de carrière pour un officier issu de l'EAE.

Le jury porte davantage d'attention sur la cohérence du projet que sur les connaissances exhaustives que le candidat peut avoir de l'AAE (« tête bien faite » versus « tête bien pleine »).

Une attitude nonchalante et une tenue négligée sont des facteurs défavorables pris en compte par le jury lors de l'attribution de la note finale.

#### 4. CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS DANS LE CADRE DE LEUR PRÉPARATION AU CONCOURS

Les candidats n'ayant pas suivi une partie de leur scolarité dans un lycée militaire n'ont pas d'inquiétude à avoir à ce sujet. Le jury prend en compte le parcours de chaque candidat et sait évaluer leur projet professionnel et leur motivation profonde à devenir officier, quelle que soit la nature de la scolarité suivie. L'objectif recherché n'est pas de faire entrer à l'EAE des élèves stéréotypés, mais au contraire d'avoir des promotions composées de lauréats de profils très différents mais complémentaires qui permettront à chacun de s'enrichir des expériences des autres pendant la scolarité à Salon de Provence.

Le jury est bienveillant et ne cherche pas à piéger les candidats, que ce soit au cours de l'épreuve de culture générale ou au cours de l'épreuve d'entretien.

Chaque candidat est différent et peut (doit !) donc avoir un projet qui lui est propre. En fonction de ses attentes, pour pouvoir enrichir son propos au cours de l'entretien de motivation, il lui est conseillé la lecture en ligne du magazine « Air Actualités » sur internet et de s'abonner au compte twitter de l'armée de l'air et de l'espace. Bien souvent, les activités qui y sont présentées ont un lien avec l'actualité ou les grandes problématiques géostratégiques du moment.

Pour l'épreuve de culture générale, voici ce que l'IEP d'Aix en Provence considère comme incontournable :

- nécessité pour les candidats de disposer d'une solide culture générale (géopolitique, histoire contemporaine, relations internationales, enjeux de société), et d'être au fait de l'actualité (politique, sociale, diplomatique, militaire), afin de pouvoir traiter le sujet choisi et répondre précisément aux questions du jury. A titre d'exemple, et sans exclusive, les candidats et candidates doivent être au fait des grands jalons de la construction européenne, du fonctionnement des institutions en France et en Europe, des grandes données socio-démographiques et économiques qui caractérisent la société française, ou encore de l'histoire et du fonctionnement des grandes organisations internationales.
- nécessité pour les candidats de se préparer à argumenter efficacement à partir d'une question posée par les membres du jury. Ces derniers doivent pouvoir montrer au jury leur capacité à s'emparer d'un problème complexe et à développer un discours structuré et nuancé.